



	RÉUNION	MARTINIQUE
<b> L'EXISTANT</b>		
Animaux gérés/an	10 000 animaux - Soit 1 chien ou chat géré / 80 habitants.	4 200 animaux - Soit 1 chien ou chat géré / 95 habitants.
Emplois directs	30 emplois - Soit 1 emploi pour 26 000 habitants.	7 emplois soit 1 emploi pour 57 000 habitants.
Équipements	5 fourrières intercommunales, 1 par IC*. 1 fourrière en ruine de chantier.	2 pôles animaliers (fourrières + refuges). Équipements permettant de recevoir confortablement du public.
Coût annuel pour les collectivités	2 244 000 € <b>Soit 2,8 € / habitant</b>	490 000 € financements nécessaires mais non obtenus <b>Soit 1,22 € / habitant</b>
<b> LES FRAGILITÉS</b>		
Organisationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fractionnement des politiques, du fait de la prise en compte par chaque IC.</li> <li>▪ Multiplicité des associations de protection des animaux et antagonisme entre elles. D'où déperdition d'efficacité et de moyens financiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Efficacité liée à l'implication personnelle de quelques individus (présidents et administrateurs de la SPAM et de l'AGPAM notamment) et susceptible de disparaître avec ces personnes.</li> </ul>
Humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une partie des actions est dévolue à des entreprises extérieures (métropolitaines parfois) pour des missions qui requièrent un engagement personnel fort de chaque intervenant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance de reconnaissance du travail effectué pouvant générer un désengagement des personnes de bonne volonté.</li> </ul>
Financières		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise en danger des actions du fait de l'accès irrégulier et tardif des financements de la part de certaines IC</b></li> </ul>
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande difficulté à capturer certains animaux car téléanesthésie interdite aux captureurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Captures dépendant majoritairement d'une seule personne.</li> </ul>
<b> LES ATOUTS</b>		
Organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déclaration d'intérêt communautaire par chacune des intercommunalités.</li> <li>▪ Engagement régulier, effectif et important, de l'ensemble des collectivités concernées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'existence d'une instance fédératrice l'AGPAM, avec un unique chef de projet, met en capacité de conduire une politique globale et concertée pour toute la Martinique.</li> <li>▪ Existence de pôles animaliers regroupant les fourrières refuges.</li> <li>▪ Existence d'un pôle animalier regroupant deux IC.</li> </ul>
Humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Travail réalisé, reconnu très clairement et apprécié par tous</b></li> <li>▪ Création d'emplois réellement utiles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise en cohérence des efforts</b></li> </ul>
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accès sécurisé aux financements nécessaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût très contrôlé des actions lié à l'organisation centralisée.</li> </ul>
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombreux captureurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilités d'intervenir par téléanesthésie.</li> </ul>
Équipements		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'équipements permettant de recevoir et de sensibiliser un large public.</li> </ul>

\*Intercommunalités